



Informations communales

Terrains : La commune vend deux terrains à construire d'une surface d'environ 9,5 ares, rue des Lilas au Schlossberg au prix de 6.300 € l'are (TVA réduite). Se renseigner en mairie.

Fermeture de l'Agence Postale

L'agence postale communale sera exceptionnellement fermée les samedis 27 mai et 3 juin 2017.

Elle sera également fermée pour congés d'été les samedis 24 juin, 1er juillet, ainsi que du 3 au 15 juillet inclus.

Les écoles :

- La fête des écoles aura lieu le jeudi 15 juin au centre équestre de la Cantera rue du Chemin de la Carrière. Rendez-vous à partir de 15 heures sur place.
- La réunion pour les nouveaux inscrits en école maternelle aura lieu le vendredi 30 juin de 16 heures à 17 heures.

Élections législatives :

Le premier tour est fixé au **dimanche 11 juin 2017** alors que le second tour aura lieu le **dimanche 18 juin 2017** dans la salle de réunion 2 du complexe de salles de 08h00 à 18h00.

Les électeurs devront se présenter munis de la **nouvelle carte d'électeurs**, comportant le numéro d'inscription sur la liste électorale, qu'ils viennent de recevoir ainsi que d'une **pièce d'identité (passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc...)**. La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

Les demandes de vote par procuration devront se faire auprès d'un magistrat (Juge du Tribunal d'Instance de Sarrebourg par exemple) ou auprès de la Gendarmerie.

Nous invitons tous les électeurs à remplir leur devoir civique.

Recensement en vue de la journée défense et citoyenneté : RAPPEL

Il est rappelé aux jeunes de 16 ans de se faire recenser en mairie.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. La mairie remettra alors une attestation de recensement.

Nouvelles collectes des déchets

Attention les jours de ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif changent à partir du 1er juin (**voir calendrier de collecte**).

- les ordures ménagères sont ramassées les lundis tous les 15 jours, (*semaines impaires*)

- les recyclables sont ramassés les jeudis tous les 15 jours de la semaine suivante (*semaines paires*).

En complément des bornes à verre, des bornes à papier seront mises en place courant 2017. Elles accueilleront papier, livres, catalogues, enveloppes, etc...

Les cartons devront toujours être déposés dans le bac de tri sélectif jaune.



Travaux faïencerie :

Les travaux de nettoyage du site de la faïencerie avancent à bonne allure et le paysage commence à changer.

Haies et arbres en limite de propriété :

Nous rappelons l'obligation aux locataires et propriétaires de terrains en bordure du domaine public de procéder à la coupe ou à l'élagage des haies et arbres dépassant la limite de propriété (*Les arbres d'une propriété ne doivent pas dépasser chez les voisins ni sur la voirie publique. Leur hauteur maximale est limitée à 2 mètres s'ils sont plantés à moins de deux mètres de la limite*)

Cette obligation est d'autant plus importante si le dépassement des végétaux gêne la circulation des piétons ou automobilistes sur les trottoirs ou les routes.

En cas de non respect de cette réglementation la commune se verra obligée de procéder aux travaux nécessaires et imputera les frais au contrevenant.

Environnement :

Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler des végétaux ou tout autre produit nocif, en particulier des herbes humides ou matières plastiques qui dégagent énormément de fumée. Cette mesure s'applique sur l'ensemble du ban communal.

Tous dépôts de végétaux, gravats et autres sont formellement interdits et doivent se faire dans l'une des sept déchetteries mise à votre disposition sur le Pays de Sarrebourg.

Les prochaines manifestations à Niderviller :

Mai

- **Mardi 23** : Réunion publique (LR) pour les législatives - salle de réunion 2
- **Jeudi 25** : Concours de pétanque

Juin

- **Samedi 03** : Conférence et concert des Amis du Patrimoine
- **Dimanche 04** : Brocante Club Pétanque
- **Dimanche 11** : Élections Législatives (1^{er} tour)
- **Jeudi 15** : Fêtes des écoles à la Cantera
- **Vendredi 16** : Don du sang
- **Dimanche 18** : Élections Législatives (2^{ème} tour)

Le Maire : Claude VOURIOT